



RELAIS DE PRÉVENTION

TRANSFORMEZ LA SÉCURITÉ
EN UN ATOUT POUR VOTRE ENTREPRISE



PRESTAL

le réflexe prévention en entreprise



LA PRÉVENTION, VOTRE ATOUT PERFORMANCE !

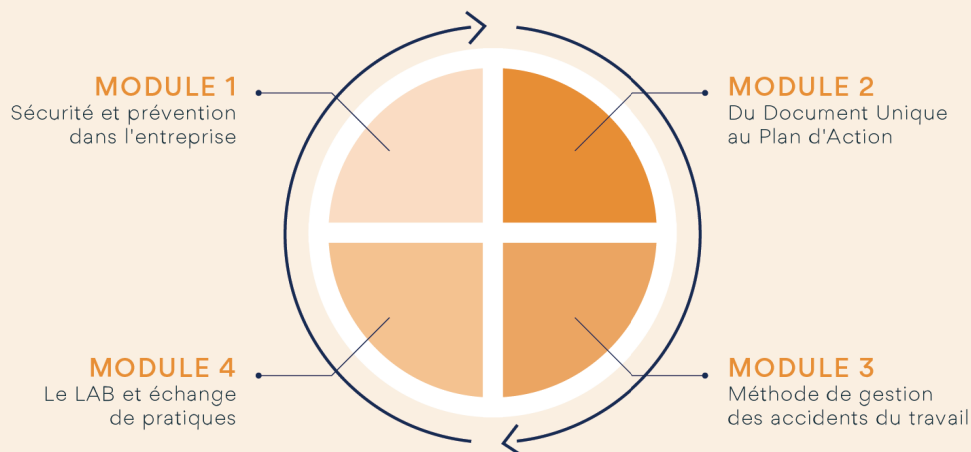
La prévention des risques n'est pas qu'une obligation. C'est une opportunité pour améliorer la performance et la longévité de votre entreprise.

Chez PRESTAL, nous déployons un dispositif spécialement conçu pour vous : *les Relais de Prévention*. Ce dispositif, c'est :

- 4 demi-journées de formation ;
- une opportunité de développer vos compétences en matière de prévention ;
- un suivi personnalisé pour renforcer le lien avec PRESTAL.

COMMENT DEVENIR RELAIS DE PRÉVENTION ?

Valider 4 modules d'une demi journée chacun



Certaines équivalences sont possibles pour un ou plusieurs modules. Cette évaluation est faite à votre inscription dans le programme.
Les 4 modules peuvent être répartis sur des dates flexibles.





L'engagement dans ce dispositif est compris dans votre cotisation annuelle socle.



DES BÉNÉFICES IMMÉDIATS

Avec ce dispositif de formation-action, gagnez en :

- Connaissances sur la prévention-santé au travail
- Capacité d'analyse autour des accidents du travail dans votre entreprise
- Analyse des risques professionnels dans votre secteur d'activité



POUR QUELS RÉSULTATS ?

- Une aide à l'élaboration de votre Document Unique d'Évaluation des Risques
- Un plan d'action pour réduire les risques
- Des priorités clairement définies
- Une reconnaissance avec le label «Relais de Prévention»

Ça vous parle ? Parlons-en !

Dans le monde de l'entreprise, chaque minute compte.
Ne laissez pas la prévention des risques professionnels
devenir un casse-tête dans votre quotidien.

Avec PRESTAL, faites-en une force !

➔ **PRESTAL Lot**

107, Quai Cavaignac
CS 60261
46005 Cahors
05 65 23 08 60

➔ **PRESTAL Aveyron**

13, Avenue de l'Entreprise
Parc des Moutiers
12000 Rodez
05 65 42 63 24

contact@prestal.org

prestal.org

